



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 5 octobre 2017 à 18 h 00 tenue en la salle du conseil
de l'hôtel de ville située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle, conseillère – district 1
Monsieur Yan Major, conseiller – district 2
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Est absente :

Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 18 h 01.

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter :
la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à
l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
5 OCTOBRE 2017 À 18 H**

201710-226

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2017 tel que ci-après
reproduit:

Ouverture de la séance

Période de questions relatives à l'ordre du jour

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017

4 RAPPORTS DES SERVICES

4.1 Déplacement de la séance ordinaire du 15 novembre 2017 au 22 novembre 2017

6 CONTRATS

- 6.1 Location de camions pour le transport de neige – saison 2017-2018 – Projet TPST 2017-13
- 6.2 Octroi à Les Entreprises Michaudville inc. du contrat pour les travaux de réparation de bris d'aqueduc et d'égouts – Projet TPST-2017-15 – 139 045,02 \$ taxes incluses
- 6.3 Modification à l'entente avec la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dans le cadre du projet TPST 2014-06- Réaménagement de l'intersection Marien et Métropolitain – acquisition d'une parcelle de terrain pour l'élargissement de l'intersection

LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS DES SERVICES

4

DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2017 AU 22 NOVEMBRE 2017

201710-227

4.1

Considérant qu'il y a lieu de déplacer la séance ordinaire du 15 novembre 2017.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De déplacer la séance ordinaire du 15 novembre 2017 au 22 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRATS

6

OCTROI DU CONTRAT POUR LE TRANSPORT DE NEIGE POUR LA SAISON 2017-2018 – PROJET TPST-2017-13

201710-228

6.1

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation pour la location de camions pour le transport de neige pour la saison 2017-2018;

Considérant que la Ville a établi, dans son appel d'offres TPST 2017-13 – Location de camions pour le transport de neige – saison 2017-2018 avec les exigences contractuelles ainsi que le taux offert pour le transport de la neige usée pour la saison 2017-2018, soit 2,137 \$ du mètre cube, qui a été calculé en tenant compte des taux du Recueil des tarifs de transport de neige et de glace appliqués par le Ministère des Transports du Québec en vigueur le 1^{er} mai 2017 (table 2);

Considérant que la Ville a reçu les soumissions, qui sont jugées conformes, des entrepreneurs suivants :

- Denis Charron (2) 12 roues
- J.M. Lépine Exc. inc. (1) 12 roues
- Les Entrepreneurs Chomedey (1) 12 roues
- Les Excavations DDC (2) 12 roues
- Perrotta Transport (1) 12 roues
- Sly. C. Excavations inc. (1) 12 roues
- Transport Carmel Riendeau et fils inc. (1) 12 roues
- Transport Michel Robert inc. (1) 12 roues
- Transport Pierre Émond (1) 12 roues

Considérant que le contrat de service pour le transport de la neige usée – saison 2017-2018, débutera le 1er novembre 2017 et se terminera le 1er mai 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'approuver les soumissions obtenues à la suite l'appel d'offres TPST 2017-13 – Location de camions pour le transport de neige – saison 2017-2018, avec les exigences contractuelles ainsi que le taux offert pour le transport de la neige usée pour la saison 2017-2018, soit 2,137 \$ le mètre cube, tel que prévu au Recueil des tarifs de transport de neige et de glace du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI À LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC. DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉPARATION DE BRIS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS – PROJET TPST-2017-15 – 139 045,02 \$ TAXES INCLUSES

201710-229

6.2

Considérant que dans le cadre du projet TPST 2017-15 – Travaux de réparation de bris d'aqueduc et d'égouts, la Ville a lancé un appel d'offres public pour des services d'intervention pour un (1) an avec deux (2) années de prolongement possible;

Considérant que les travaux sur les conduites de compétences de l'agglomération sont entièrement remboursés par celle-ci;

Considérant que deux (2) entreprises ont déposé une soumission et après analyse de celles-ci :

- Les Entreprises Michaudville inc., pour un montant de 139 045.02 \$, taxes incluses;
- E2R inc., pour un montant de 254 853,59 \$, taxes incluses;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est jugé conforme.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

D'octroyer le contrat de fourniture de services pour un (1) an pour le projet TPST 2017-15 – Travaux de réparation de bris d'aqueduc et d'égouts à Les Entreprises Michaudville inc. pour un montant de 139 045,02 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MODIFICATION À L'ENTENTE AVEC LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA DANS LE CADRE DU PROJET TPST 2014-06 – RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION MARIEN ET MÉTROPOLITAIN – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR L'ÉLARGISSEMENT DE L'INTERSECTION

201710-230

6.3

Considérant que dans le cadre du projet TP-ST 2014-06 – Réaménagement de l'intersection Marien et Métropolitain l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada est nécessaire pour l'élargissement de l'intersection;

Considérant que la Ville a approuvé le projet de promesse d'achat (N/D : 1000/3070716) et le montant d'acquisition proposé par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, soit 40 691,95 \$ taxes incluses (résolution 201511-285);

Considérant que l'entente initiale n'incluait pas le lot 5 882 575 d'une superficie de 174.6 mètres carrés, lequel devait faire partie intégrante de ladite entente;

Considérant que l'ajout de ce lot augmente le montant prévu initialement à l'entente de 40 691,95 \$ taxes incluses à 45 327.05 \$ taxes incluses;

Considérant que la résolution 201709-214 adoptée lors de la séance du 20 septembre dernier prévoit un montant suffisant pour couvrir cette dépense.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

De modifier la promesse d'achat faite à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN no. 3070716) pour un montant total 45 327,05 \$ taxes incluses et d'autoriser la directrice générale à signer ladite entente et tout autre document relatif à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2017

201710-231

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 18 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Robert Coutu (S)

ROBERT COUTU

Maire

Roch Sergerie (S)

ROCH SERGERIE, avocat

Greffier